

# **UNE NOUVELLE SÉRIE BIMÉTALLIQUE OR-ARGENT DANS LE MONNAYAGE ARVERNE : LA SÉRIE « AU SANGLIER »**

**Claude SALICIS\***

## **RÉSUMÉ**

L'acquisition récente d'un statère arverne inédit permet de confirmer et de compléter la série en or avec un sanglier sous le cheval. Cette série n'est bien connue à ce jour que pour les drachmes et les oboles. Une série bimétallique « au sanglier » peut être envisagée.

Mots clés : statère, arverne, série, sanglier, or, argent.

## **LE STATÈRE**

Il s'agit, à notre connaissance, d'une variété inédite du type « au sanglier », avec la tête de l'avers tournée à droite (fig. 1) :

Av/ Tête à droite, diadème perlé dans les cheveux disposés en rinceaux stylisés orientés vers l'arrière ; grènetis.

Rv/ Cheval à crinière perlée galopant à droite ; au-dessus : aurige (?) ; au-dessous : sanglier à droite ; grènetis.

Métal : or - Poids : 7,52 g - Diamètre : 17,5/18 mm - Épaisseur : 3/3,4 mm - Orientation coins : 6 h.



fig. 1 : Le statère inédit à la tête à droite

---

\* Archéologue-numismate ; chercheur associé au Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco (Unité de Recherche Protohistoire-Mongolie) ; Président de l'IPAAM. Pour son aide documentaire, j'adresse mes sincères remerciements au Cabinet Jean Vinchon Numismatique, à Paris. Une première version de cet article est paru dans les Annales du Groupe Numismatique de Provence (Salicis, 2015).

Le diamètre et l'iconographie des coins monétaires étant, comme pour nombre de monnaies gauloises, plus larges que le module des flans préparés pour la frappe, une partie des motifs du droit et du revers est hors flan.

À l'avers, l'arrière de la coiffure est absent mais on distingue très bien la représentation des cheveux en rinceaux stylisés sur le dessus de la chevelure. Cette dernière est séparée du visage par un diadème usé mais manifestement perlé. Le profil du visage montre des traits rudes par un traitement géométrique des formes qui ne dissocie pas le front d'un grand nez droit. Ce profil, guerrier et non plus apollinien, se retrouve sur les monnaies de la série en or « au fleuron et au triskèle » (Hucher, 1857, pl. 1, n° 10 ; Nieto-Pelletier, 2013, CMC 1, n° 103 à 110).

Pour le revers, c'est la tête du cheval qui n'est pas visible. Le reste de la scène se distingue plus ou moins. Au-dessus de l'animal, une ligne longue et horizontale se dessine en bordure de flan ; dans la même zone, au niveau de la croupe du cheval, on observe une usure et/ou une cassure du coin ; cette empreinte partielle correspond assez bien à une partie de la représentation d'un aurige. Sous le cheval, le sanglier est complet et sa représentation stylisée est de bonne facture.

## LA SÉRIE « À L'AIGLE ET AU CHIEN »

La série étudiée ne doit pas être confondue avec celle des monnaies en or « à l'aigle et au chien » (fig. 2), avec laquelle elle pourrait s'apparenter, dont les données et références essentielles sont rappelées :

Av/ Tête nue à gauche ou à droite.

Rv/ Cheval à droite ; dessus : aigle (oiseau) aux ailes déployées ; dessous : chien (quadrupède) à droite.

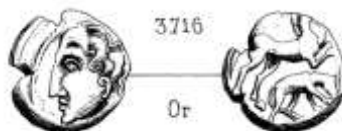


fig. 2 : Un statère « à l'aigle et au chien »  
(Dessins : L. Dardel, La Tour, 1892, pl. XI, n° 3716)

Cette série aurait pu effectivement s'appeler « au quadrupède »<sup>1</sup> comme l'ont déjà évoqué quelques chercheurs (Castelin, 1978, p. 43, n° 245 donné sans certitude aux Cénomans ; Nieto-Pelletier, 2013, p. 182-183, n° 79 à 88) sans toutefois déroger à l'ancienne appellation.

L'animal à quatre pattes y est, en effet, désigné tour à tour *loup* (Hucher, 1868, pl. 88/4 ; Brenot, Scheers, 1996, p. 81, n° 379 - tête à gauche -, 380 - tête à droite - ; Feugère, Py, 2011, p. 340, n° ARV-3716), *lévrier* (Muret, Chabouillet, 1889, p. 82-83, n° 3715 à 3718 et 3732 à 3735 - 3717, 3718, 3735 avec la tête à droite -), *chien* (Scheers, 1975, p. 40, n° 102).

Si la nature exacte de ce canidé à la queue souvent entre les pattes arrière est donc quelque peu incertaine, il ne peut y avoir aucune équivoque sur le fait qu'il ne s'agit aucunement d'un sanglier le plus souvent représenté avec une queue « enroulée » et des soies dressées vers l'avant bien visibles.

La série en or « à l'aigle et au chien » est donc à ce jour immobilisée, la tête du droit est à gauche ou à droite, et les deux animaux du revers sont tournés dans la même direction, à droite.

Signalons aussi la série en argent « au chien » présentant quelques variantes avec, notamment pour le revers, le cheval et le quadrupède, à droite ou à gauche, dans la même direction<sup>2</sup> (Nieto-Pelletier, 2013, p. 199-200, n° 177 à 191).

Un regroupement de ces deux séries en une série bimétallique appelée, par exemple, « au canidé » plutôt qu'« au quadrupède » (pour la distinguer précisément de la série « au sanglier » qui est également un quadrupède<sup>3</sup>), avec différenciation des types à établir, pourrait être envisagé.

1 L'appellation « quadrupède indéterminé » (Delestrée, Tache, 2007, p. 140, Série 1172) est un pléonasme qui ne sera pas repris.

2 Aucun des exemplaires reproduits dans le CMC 1, p. 302, ne permet de contredire un même sens pour les deux animaux.

3 Et évidemment, si l'animal reste indéterminé, la série « au quadrupède » garde son intérêt.

## LA SÉRIE « AU SANGLIER »

### Les monnaies en or

Le dépouillement des éléments bibliographiques fondateurs confirme une origine à cette série pour les statères en or. En effet, un exemplaire est déjà représenté en 1864, avec la tête tournée à gauche, sous le numéro 24, planche XI, de l'ouvrage d'Édouard Lambert (fig. 3) :

Av/ « Tête nue, imparfaite [partiellement hors flan], à gauche, avec le symbole de l'S [inversé] derrière la joue [une volute] ».

Rv/ « Cheval libre, courant à droite ; au-dessus, symbole qui est peut-être une proue de navire, mais que l'on dit être une Victoire volant ; au-dessous, le sanglier, à droite ».



fig. 3 : Le statère « à la longue robe et au sanglier »  
(Dessins : Ramon, Lambert, 1864, pl. XI, n° 24)

Au droit, la frappe décentrée occulte le devant du visage. Deux éléments décoratifs ont été représentés dans la chevelure : un serre-tête (l'arrière du diadème perlé ?) et deux volutes dont la partie haute de la volute supérieure pourrait correspondre à l'oreille gauche mal appréhendée.

La description du revers est en revanche sans équivoque quant à l'existence d'un sanglier « enjambé » par le cheval, tous deux tournés à droite ; un *objet indécis*, situé au-dessus du cheval, est interprété par É. Lambert comme une possible *proue de navire* (Lambert, 1864, p. 31, 98)<sup>4</sup>. À propos de cette « longue robe », « long skirt » (Nash, 1978, p. 158, type B10), et malgré la perplexité affichée par É. Lambert qui semble accepter, comme résigné, l'idée d'une Victoire ailée, il n'est pas impossible, en effet, qu'elle corresponde à l'habit de cette dernière ou à celui d'un aurige, descendant, par le biais des copies successives du thème, de la Victoire conduisant un bige puis un cheval et dont la représentation est variée et fréquente sur les monnaies gauloises<sup>5</sup>.

À noter que la photo de la monnaie est plus parlante et plus pertinente que le dessin figurant dans l'ouvrage d'É. Lambert : à l'avant, l'arrière de la chevelure est constituée de mèches stylisées, et, au revers, le bas de la robe est plus ample et au moins un pied de la Victoire ou l'aurige apparaît à l'arrière du vêtement<sup>6</sup> (Nash, 1978, pl. 16, n° 400).

En 1996, le catalogue des monnaies celtiques du musée de Lyon présente, dans la catégorie des « statères d'or tardifs », sous le numéro 381, un statère au sanglier (Brenot, Scheers, 1996, p. 81) :

Av/ « Tête diadémée à g., les cheveux disposés en rinceaux stylisés ».

Rv/ « Cheval au galop à dr. ; [au-dessus], conducteur en longue robe à dr. ; au-dessous, sanglier à dr. ».

La chevelure du droit présente, de façon plus précise par rapport au dessin précédent, divers éléments décoratifs gravés : oreille, volutes, serre-tête et ligne courbe perlée.

Plus récemment, dans un « essai de chronologie relative à partir des données typologiques et analytiques », quasiment tous les types du monnayage en or arverne appartenant à plusieurs collections publiques ont été passés au peigne fin. Nous y retrouvons (voir *supra*) notamment le type « B10 : conducteur

<sup>4</sup> La relation imaginée par l'auteur entre le peuple arverne et les questions touchant au monde de la mer est assez surprenante.

<sup>5</sup> Voir par exemple : LT 4838, 6527, 7015 ; ARV-3663 (Feugère, Py, 2011, p. 339).

<sup>6</sup> Cette partie visible rappelle fortement la *Niké* des didrachmes de Campanie (Néapolis) située au-dessus du taureau androcéphale (Boutin, 1979, n° 192-230) datées entre le dernier quart du IV<sup>e</sup> s. et le milieu du III<sup>e</sup> s. av. n. è., ou celle des bronzes lourds de Massalia figurant au-dessus du taureau chargeant (LT 1476) datés entre le dernier quart du IV<sup>e</sup> s. et le troisième quart du III<sup>e</sup> s. av. n. è. (Barrandon, Picard, 2007, p. 116, série I, groupe 2).

en longue robe et sanglier, 2 monnaies » avec l'indication d'origine « BNF 3718A »<sup>7</sup> (Nieto, Barrandon, 2002, p. 47) :

Av/ « Tête à gauche, diadème perlé dans les cheveux disposés en rinceaux stylisés ».

Rv/ « Cheval à droite galopant, conduit par un conducteur en longue robe au-dessus, sanglier à droite au-dessous du cheval ».

La monnaie de la photo illustrant ce type « B10 », monnaie figurant également dans l'ouvrage de D. Nash (voir *supra*), correspond donc à celle dessinée sur la planche XI (n° 24) d'É. Lambert.

La série en or « au sanglier » existe donc bel et bien et les deux monnaies connues présentent un avers avec la tête tournée à gauche<sup>8</sup>.

### Les monnaies en argent

Le catalogue de la BNF comporte quatre drachmes (n° 3803 et 3804 - tête à gauche -, 3805 et 3806 - tête à droite -) et une obole (n° 3807 - tête à droite -) (Muret, Chabouillet, 1889, p. 85) :

Av/ Tête à gauche ou à droite.

Rv/ Cheval à gauche avec ou sans volute au-dessus et sanglier à gauche au-dessous.

La photo de l'obole figurant en page 197 du CMC 1 montre bien un sanglier à gauche, sens qui n'est pas précisé, pour le sanglier, dans le catalogue de la BnF.

Le dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne présente les photos d'un très bel exemplaire de la drachme (« denier ») avec tête à droite (et non « à gauche ») et diadème perlé (ARV-3805), ainsi que celles d'une obole (ARV-3807 : celle de la BnF n° 3807) (Feugère, Py, 2011, p. 342) :

Av/ Tête à droite, diadème perlé ou bandeau.

Rv/ Cheval à gauche avec volute au-dessus, sanglier à gauche au-dessous.

Les auteurs précisent « Cheval à gauche ou à droite » pour l'obole sans indiquer de références pour le cheval « à droite ». L'obole de la BnF a, quant à elle, un cheval tourné à gauche. Par ailleurs, les références renvoient à une obole à la roue au-dessus du cheval, ici aussi à gauche (Brenot, Scheers, 1996, n° 398), et dont la description ne fait aucune allusion à un sanglier, ou autre, au-dessous.

La série « au sanglier » est proposée dans le CMC 1 pour les drachmes et les oboles (Nieto-Pelletier, 2013, p. 197-198) :

Av/ « Tête à gauche ou à droite avec diadème perlé et ornementé dans les cheveux ».

Rv/ « Cheval à gauche ; au-dessus, une volute ; au-dessous, un sanglier tourné vers la gauche ».

Il existe de légères variantes pour l'obole dont les empreintes sont incomplètes, sauf toutefois pour l'avers où le diadème perlé est bien visible<sup>9</sup>.

Enfin, pour utiliser les moyens modernes offerts par Internet, on pourra consulter avec profit le site WikiMoneda qui présente trois drachmes sous les numéros WM n° 2130, WM n° 2131 et WM n° 2132 :

Av/ Tête à droite, diadème perlé ou bandeau, volutes à l'arrière.

Rv/ Cheval à gauche ; dessus : volute ; dessous : sanglier à gauche.

Aucune monnaie avec le cheval et le sanglier tournés, ensemble<sup>10</sup>, vers la droite n'est inventoriée.

Au final, comme le montre le tableau qui suit, la série en argent « au chien » est plus diversifiée que

7 Les auteurs du Nouvel Atlas indiquent également pour cette série, à tort, la monnaie « BN 3813 » (Delestrée, Tache, 2007, p. 139) qui est présentée comme étant « au bucrane » et en argent - AR 2,45 g - dans le catalogue des monnaies gauloises (Muret, Chabouillet, p. 85). Il s'agit d'un copier-coller de la méprise de D. Nash qui mentionne bien « BN 3718B » en page 158 de son ouvrage mais « BN 3813 » pour le descriptif de la « Plate 16 » (Nash, 1978) ; la monnaie BN 3813 y est d'ailleurs correctement reprise sous le n° 361 de la planche 15. La monnaie en or, à la branche centrale, ne peut s'intégrer dans la série « à la longue robe et au sanglier » : outre que le motif du droit est très particulier, rien ne permet d'appréhender le motif gravé au-dessus du cheval.

8 Précisons au passage que la grande majorité des statères arvernes présentent une tête à gauche : parmi les listes figurant dans les ouvrages déjà cités, celle des monnaies de la BNF (Muret, Chabouillet, 1889, p. 82-84, n° 3693 à 3780) est éloquente à ce sujet.

9 L'auteur signale en outre (Nieto-Pelletier, 2013, p. 198, n. 652), une monnaie inventoriée dans le BMC (Allen, 1990, p. 70, n° S456, pl. XXIX) avec « un sanglier tourné vers la droite » (sans préciser le sens du cheval qui doit être supposé à gauche puisque la monnaie serait rattachée à cette série) ; ceci n'est pas exact : le cheval et le sanglier de la monnaie S456 sont tous les deux tournés à gauche.

10 Jusqu'à preuve du contraire, pour le monnayage arverne, les deux animaux sont toujours dirigés dans le même sens, alors même que cette iconographie avec les animaux dirigés dans des sens opposés est connue notamment pour les monnayages baïocasse (Basse-Normandie) (DT 2258) ou osisme (DT 2236) (mais là encore faudrait-il faire une distinction entre l'animal en tant que tel et l'animal-enseigne figurant sur ces deux derniers monnayages) ; la description de la drachme DT 3538 est erronée en ce qui concerne le sens du cheval qui est bien à gauche, comme le sanglier, et non « à droite » (Delestrée, Tache, 2007, p. 140).

celle « au sanglier » pour le même métal ; il n'existe pas, à ce jour, de type Av/ à droite - Rv/ à droite pour la série en argent « au sanglier »<sup>11</sup>.

Métaux	Or		Argent		
Séries	« à l'aigle et chien »		« au chien »		
Av/	à droite	à gauche	à droite	à gauche	à gauche
Rv/	à droite	à droite	à droite	à droite	à gauche
Séries	« à la longue robe et au sanglier »		« au sanglier »		
Av/	à droite	à gauche	à droite	à gauche	-
Rv/	à droite	à droite	à gauche	à gauche	-

Mais le principal intérêt de cette série en argent « au sanglier » est sans nul doute l'iconographie de l'avvers, notamment dans le traitement de la chevelure et du visage.

## LES SÉRIES MONÉTAIRES

Nombre de monnayages gaulois sont constitués d'ensembles distincts plus ou moins homogènes.

Selon J.-B. Colbert de Beaulieu, ces séries rassemblent des monnaies de même alliage, provenant d'une officine ou de plusieurs, de même typologie générale au moins sur une face, liées plus ou moins par la caractérisation, d'origine commune et ayant une identité de distribution. Chaque série comprendra des variétés, elles-mêmes différenciées par des groupes caractéristiques formant des classes englobant, à leur tour, des variations d'un même thème typologique (Colbert de Beaulieu, 1973, p. 106). Cet organigramme, qui garde toute sa valeur théorique dans le principe d'une plus grande rigueur scientifique, s'avère être un cadre de travail trop contraignant, conduisant irrémédiablement à une multiplication des classements pouvant compromettre les approches attributives recherchées.

En 2002, L.-P. Delestrée, dans le premier tome du Nouvel Atlas, conserve le principe arborescent de l'ensemble monétaire réparti en séries (droits et revers à mêmes thèmes généraux ou à même légende, sur une aire de répartition limitée), classes (sous-séries de compositions, au droit et au revers, issues d'un même thème), variétés (dans la composition) et variantes (dans la graphie des légendes) (Delestrée, Tache, 2002, p. 12-13). Le critère de l'unicité métallique est abandonné pour la série : sur un même thème ou type monétaire, les monnaies d'un même métal constitueront seulement une classe ; des monnaies de compositions analogues, de mêmes régions ou sites et de même époque formeront donc des séries bi ou trimétalliques.

La même conception d'ensemble à tiroirs est reprise en 2013 par S. Nieto-Pelletier « sans pour autant, toutefois, restreindre une série à un métal unique ». Le type, et non plus la classe, et le métal constituent alors les émissions distinctes, à haut potentiel évolutif, d'une même série (Nieto-Pelletier, 2013, p. 54).

Ainsi donc, partant d'une acception plus large, « la série doit garder une fonction de structure générale et ouverte » (Delestrée, Tache, 2002, p. 12-13). En d'autres termes, pour une période commune et sur un territoire déterminé, les monnaies, tous métaux confondus, de même typologie et de même style appartiennent à une même série.

Ajoutons que les séries bi et a fortiori trimétalliques, certaines même avec divisionnaires (drachmes/oboles), remplissaient pleinement les objectifs économiques et politiques d'un système monétaire fort grâce à la variété de son numéraire.

## ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

L'origine géographique de la monnaie présentée n'étant pas connue, seules quelques considérations métrologiques et iconographiques peuvent être mises en avant.

Son poids, lourd (7,52 g), correspond aux poids des statères arvernes et le situe parmi les plus lourds

<sup>11</sup> Rien ne permet, en effet, à ce jour, d'intégrer à cette série les deux monnaies du Nouvel Atlas DT 3540 et DT 3541 pour lesquelles les auteurs eux-mêmes ont créé à juste titre une série à part (Delestrée, Tache, 2007, p. 140, pl. XXIV, série 1172) ; d'autres découvertes, plus lisibles, sont nécessaires pour créer ce type dans la série.

de la BnF<sup>12</sup>. Par ailleurs, au niveau du flan lui-même, on retrouve, comme sur plusieurs séries en or du monnayage arverne, une surface très vacuolée, notamment au revers. S'il en était besoin, l'appartenance du statère présenté aux Arvernes<sup>13</sup> semble assurée par ces quelques éléments, certes assez sommaires mais non essentiellement typologiques.

Au niveau typologique justement, en premier lieu, la similitude des profils figurant aux droits des drachmes avec celui de l'avvers du statère présenté est évidente : cheveux en rinceaux stylisés dirigés vers l'arrière, bandeau ou diadème, nez droit.

Quant aux droits, le thème général est bien le cheval, de style purement « arverne » même avec la tête hors flan, et le sanglier ; la seule différence notable, iconographique et non stylistique, entre les séries en or et en argent, réside dans le thème de la « longue robe » des exemplaires en métal à la plus forte valeur ajoutée remplacée par une volute, lorsque celle-ci existe, sur les monnaies en argent.

Enfin, au niveau chronologique, la situation, très incertaine pour ne pas dire confuse, déjà annoncée par S. Scheers dans le catalogue des monnaies celtiques de Lyon (Scheers, dans Brenot, Scheers, 1996, p. 50), est assez bien exposée dans l'avant-propos du tome III du *Nouvel Atlas* (Delestrée, Tache, 2007, p. 10-11)<sup>14</sup>. En ce qui concerne le monnayage or de façon générale, et plus particulièrement le statère présenté et sa série d'accueil, la datation large qui y est proposée, fin IIe s./premier tiers du Ier s. av. n. è. (Delestrée, Tache, 2007, p. 139, pl. XXIV, série 1169A, DT 3535)<sup>15</sup>, corrobore globalement, et de façon guère plus satisfaisante, la chronologie tardive évoquée dans le catalogue de Lyon pour l'ensemble des « statères d'or tardifs » placé à la suite de celui des « statères d'or à la lyre (type de Lapte) » (Brenot, Scheers, 1996, p. 81)<sup>16</sup>.

Le tableau qui suit regroupe quelques datations proposées par différents auteurs et montre, de façon impitoyable, l'état de la question.

Auteurs	Or	Argent
Séries	« à la longue robe et au sanglier »	« au sanglier »
D. Nash (1978, p. 138)	[-120/-100 à -55 ] « First century B. C. (Late phase) »	[-100/-55 ] « First century B. C. (Late phase) »
C. Brenot, S. Scheers (1996, p. 81)	[Après -120] « tardifs », après Lapte -200/-120 (Nieto-Pelletier, 2013, p. 129)	-
Delestrée, Tache (2007, pl. XXIII-XXIV)	-120/-65	-120/-65
Feugère, Py (2011, p. 342)	-	-50/-25
Nieto-Pelletier (2013, p. 129)	-	-200/-120 « La Tène C2-D1a »

Si la situation de la série or, bien qu'imprécise, semble à peu près stabilisée, la fourchette chronologique de la série argent, et donc celle d'une série bimétallique, s'étendrait de -200 à -25.

Précisons, enfin, que les revers des trois statères connus sont issus de trois coins différents.

12 Sur les 82 statères du catalogue (Muret, Chabouillet, 1889, p. 82-84, « Arvernes indépendants »), seuls 5 exemplaires sont plus lourds de quelques centièmes de grammes : 3702 : 7,59 g ; 3704 : 7,55 g ; 3711 : 7,54 g ; 3729 : 7,55 g ; 3744 : 7,61 g (ces poids sont sans doute à revoir mais ils donnent une idée de la place pondérale dans ce monnayage du statère présenté) ; l'exemplaire BNF 3718A pèse quant à lui 7,39 g (Nash, 1978, p. 158).

13 Les statères bituriges cubés, dont certains présentent également une chevelure en rinceaux, mais dirigés vers l'avant et non vers l'arrière, ont des poids nettement inférieurs.

14 Malgré une nouvelle tentative avec le CMC 1 et la prise en compte annoncée de données archéologiques, peu d'éléments convaincants ou précis, notamment pour le monnayage or, apparaissent pour un type particulier toujours noyé, au mieux, dans la série. Les fourchettes des quatre phases déterminées sont des plus larges et n'apportent pas grand-chose de nouveau : -270/-150, -200/-120, -120/-55, -55/-30. Tout, ou quasiment, est agrémenté de nombreux points d'interrogation, hypothèses et « réserves ». Par ailleurs, en ce qui concerne les découvertes monétaires, l'amalgame entre les données archéologiques (issues des seules datations stratigraphiques, C14 notamment) et les faits historiques (issus des écrits) n'est pas complètement gommé. Sans entrer dans la polémique, officiellement close, de savoir si Alise-Sainte-Reine a bien été le lieu de la défaite gauloise, et si les données « relatives » paraissent accessibles, la numismatique « d'Alésia » manque cruellement de données de terrain, la date de -52 restant une date historique et non pas archéologique. Bien entendu, au regard de la situation, il n'est pas question de jeter la pierre à quiconque, et surtout pas aux chercheurs qui tentent de pallier ces insuffisances à l'aide de la métallographie.

15 Soit -120/-65, à rapprocher de la datation proposée par S. Nieto-Pelletier pour la série « à l'aigle et au chien » : -120/-55 (Nieto-Pelletier, 2013, p. 130-131) ; pour cette série, la fourchette se resserre avec l'exemplaire ARV-3716 présenté dans le Dictionnaire : -75/-50 (Feugère, Py, 2011, p. 340).

16 On mesure le chemin qui reste à parcourir, quand, à ce jour, la série étudiée, constituée de trois éléments (tout en gardant à l'esprit les possibles refontes et/ou les découvertes futures), est calée chronologiquement à l'aide des deux seules propositions (-120/-65 et « tardifs ») alors que la période de frappe fut, à l'évidence, assez brève. Sans parler des périodes de frappe des types eux-mêmes.

## CONCLUSION

Le plus étonnant serait assurément l'absence de cette série, en or, dans l'ouvrage récemment publié par la BnF et le MAN alors qu'une série en or « au sanglier » (n° 1169A) est cataloguée dans le Nouvel Atlas (Delestrée, Tache, 2007, p. 139 et pl. XXIV). Une simple mention, sans explication, indique, en annexe 1 du CMC 1, que la monnaie BNF 3718A (voir *supra*) n'est pas retenue dans le catalogue (Nieto-Pelletier, 2013, p. 240). On comprendra, sans doute, qu'une série en or « au sanglier » ou « à la longue robe et au sanglier », orpheline de la monnaie celtique du musée de Lyon, ne pouvait pas être constituée avec le seul exemplaire BNF 3718A, mais aussi que ces deux monnaies ne constituent, en fait, qu'un seul et unique type monétaire et non pas une série.

Pour finir, même si les deux monnaies connues, avec la tête à gauche (BNF 3718A et Lyon 381), auxquelles s'ajoute l'*unicum* présenté, avec la tête à droite, ne sont pas représentatives de frappes « classiques » dont les témoins sont généralement plus nombreux, et même si les éléments chronologiques de corrélation font amplement défaut, les quelques données maintenant connues peuvent permettre à une série en or nouvelle « à la longue robe (ou à l'aurige) et au sanglier » ou, de façon plus large, à une série bimétallique « au sanglier » incluant les monnaies en or, de voir le jour.

En fonction de l'organisation des séries du CMC 1, et comme pour la série « à l'aigle et au chien », il y aurait en effet deux façons d'établir un classement.

Soit, parallèlement à la série en argent « au sanglier », avec la mise en place d'une série en or « à la longue robe et au sanglier » qui reprendrait les éléments descriptifs connus :

Av/ Tête à gauche ou à droite, diadème perlé dans les cheveux disposés en rinceaux stylisés vers l'arrière ; grènetis.

Rv/ Cheval à droite galopant, crinière perlée ; au-dessus : conducteur en longue robe ; au-dessous : sanglier à droite ; grènetis.

Ce qui déterminerait deux types : type I, tête à gauche ; type II, tête à droite.

Soit élargir la série connue en argent « au sanglier » aux monnaies en or (voir *supra*, les séries en or « à l'aigle et au chien » et la série en argent « au chien ») :

Av/ Tête à gauche ou à droite, diadème perlé ou bandeau dans les cheveux disposés en rinceaux stylisés vers l'arrière ; grènetis.

Rv/ Cheval à droite ou à gauche galopant, crinière perlée ; au-dessus : conducteur en longue robe ou volute (S) ; au-dessous : sanglier à droite ou à gauche (dans le même sens ou pas que le cheval) ; grènetis.

Plusieurs types pourraient alors être déterminés en fonction des éléments iconographiques et de leur orientation.

La première solution aurait le mérite de proposer une dichotomie identique pour les séries au canidé et au sanglier : soit une série pour l'or et une série pour l'argent pour chacun des animaux placés sous le cheval.

La deuxième, celui d'un regroupement des séries monométalliques fondé uniquement sur l'animal figurant sous le cheval : soit une série bimétallique « au canidé », et une série bimétallique « au sanglier ».

## BIBLIOGRAPHIE

**Allen D. F., 1990**, Catalogue of the Celtic coins in the British Museum with supplementary material from other British collections, II, Silver coins of North Italy, South and Central France, Switzerland and South Germany, Éd. Kent J. & Mays M., Londres, 71 p., XXIX p. de pl.

**Barrandon J.-N., Picard O., 2077**, Monnaies de bronze de Marseille, Cahiers Ernest-Babelon, n° 10, éd. CNRS, Paris, 164 p.

**Boutin S., 1979**, Catalogue des monnaies grecques antiques de l'ancienne collection Pozzi - Monnaies frappées en Europe, 2 vol., 294 p., CCII pl.

**Brenot C., Scheers S., 1996**, Catalogue des monnaies massaliotes et monnaies celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon, Éd. Peeters, Leuven, 182 p., 44 pl.

**Castelin K., 1978**, Keltische Münzen, Band I, Éd. EDMZ, Zürich, 235 p.

**Colbert de Beaulieu J.-B., 1973**, Méthodologie des ensembles, Traité de numismatique celtique 1, Les Belles Lettres, Paris, 454 p.

**Delestrée L.-P., Tache M., 2007**, Nouvel Atlas des monnaies gauloises, III, La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique, Éd. Commios, Saint-Germain-en-Laye, 176 p.

- Feugère M., Py M., 2011**, Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère), Éd. EMM-BnF, Montagnac - Paris, 720 p.
- Hucher E., 1857**, Lettre à M. le Marquis de Lagoy sur la numismatique gauloise, Le Mans, 23 p. 1 pl.
- Hucher E., 1868**, Les Gaulois d'après leurs médailles, t. I : L'art gaulois, Paris - Le Mans, 63 p., 101 pl. (rééd. 1979, Clermont-Ferrand).
- La Tour (de) H., 1892**, Atlas de monnaies gauloises, Paris, 19 p., 55 pl.
- Lambert É., 1864**, Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France, Seconde partie, Derache, Paris, 139 p., XIX pl.
- Muret E., Chabouillet M. A., 1889**, Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale, Plon-Nourrit, Paris, 327 p.
- Nash D., 1978**, Settlement & Coinage in the Central Gaul c. 200-50 BC, 2 t. I et II, BAR Supplementary Series 39 (1).
- Nieto-Pelletier S., 2013**, Catalogue des monnaies celtiques - 1. Les Arvernes (Centre de la Gaule), Bibliothèque Nationale de France - Musée d'Archéologie Nationale, Tours, 320 p.
- Nieto S., Barrandon J.-N., 2002**, Le monnayage en or arverne : essai de chronologie relative à partir des données typologiques et analytiques, Revue Numismatique, 6e série, t. 158, p. 37-91.
- Salicis C., 2015**, Un statère arverne inédit ou peu connu et la série en or « à la longue robe et au sanglier » ou la série bimétallique or-argent « au sanglier », Annales du Groupe Numismatique de Provence, vol. XXIX (2014), Aix-en-Provence, p. 9-20.
- Scheers S., 1975**, Les monnaies gauloises de la collection A. Danicourt à Péronne, Cercle d'études numismatiques, Travaux 7, Bruxelles, 121 p., XXIV pl.